

# **Le SIVU ABS: Syndicat Intercommunal à Vocation Unique**

-  
Comprenant les communes d'Asprières, Bouillac et Sonnac, le SIVU a pour objectif de mutualiser certains matériels.

Actuellement, son parc matériel est constitué de deux tracteurs, d'une épareuse, d'un broyeur d'accotement et d'une lame de déneigement.

Cette année, le syndicat a fait l'acquisition d'une épareuse flambant neuve en remplacement de l'ancienne arrivée à bout de souffle pour un montant avoisinant les 30 000 euros.

Cet investissement était nécessaire afin de garder le service actuel à savoir :

- un passage à la fin du printemps pour couper l'herbe sur les accotements
- un passage en début d'hiver pour débroussailler fossés et talus
- des interventions ponctuelles en soutien à diverses manifestations (fêtes, rallye pédestre...)